

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [10]

Artikel: Armes : jouer avec le feu : comment peut-on être tireuse ?

Autor: Demierre, Marina

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARMES : JOUER AVEC LE FEU COMMENT PEUT-ON ETRE TIREUSE ?

19 juin 1982. Les fêtes de la Cité battent leur plein à Lausanne. Un homme panique dans un mouvement de foule, sort son arme et tire. Un jeune homme de 19 ans s'écroule, mortellement blessé.

22 avril 1984. La caissière d'un cinéma genevois alerte la police. Un jeune homme est en train de jouer négligemment avec un flingue. Lorsque les deux policiers tentent de le coincer près des toilettes, il fait mine de les viser. Les policiers réagissent rapidement. L'apprenti-gangster s'écroule sous les balles. Son arme était vide.

14 août 1984. Cette fois l'histoire se passe en Valais. Des inconnus ouvrent le feu sur une petite gare, blessant grièvement une femme au ventre. On arrêtera les deux auteurs de la fusillade un peu plus tard. Il s'agit de deux adolescents qui voulaient « s'amuser ».

Trois faits divers, comme on les appelle, qui nous rappellent que les armes existent et peuvent déclencher des drames lorsqu'elles ne servent plus à des sportifs ou à des gens dits « responsables ». Comment se les procure-t-on ? Rien de plus facile. Pour acquérir une arme à feu de poing ou d'épaule, ainsi que des munitions, il suffit de se rendre chez l'armurier le plus proche. L'acquéreur doit toutefois demander, sur tout le territoire suisse, un permis d'achat d'arme en présentant un extrait de son casier judiciaire vierge et en s'acquittant de la taxe correspondante.

Il doit par ailleurs tenir compte de la législation particulière de son canton. Genève et Neuchâtel, par exemple, ont une réglementation plus stricte, et exigent un permis de port d'arme. Selon le texte de l'Association genevoise des armuriers, « L'autorisation de port d'arme permanente n'est délivrée qu'aux personnes pouvant justifier d'un risque concret, constant et réel dans l'accomplissement de leur activité professionnelle ou d'une situation de fait dangereuse, par exemple lorsqu'il existe des menaces graves de mort ou d'enlèvement ». On comprend que peu de personnes se



Un ustensile comme un autre ?

voient délivrer ce permis de port d'arme, qualifié de « professionnel ». Lorsqu'une telle réglementation est en vigueur, on ne transporte une arme que de son domicile au stand de tir si l'on est muni de l'autorisation de tireur sportif et à la chasse, si l'on possède un permis de chasse et pour autant que la chasse soit autorisée.

A Genève, il faut avoir obtenu déjà cinq permis d'achat d'arme depuis un minimum de cinq ans pour acquérir une arme automatique qui permet le tir en rafale. On est alors considéré comme un collectionneur. Environ 25 000 permis d'achat ont été délivrés pour des armes vendues en majorité par la dizaine d'armuriers que compte la ville. Un marché assez stable, même un peu à la baisse du côté des armes de collection et de celles de chasse. La chose n'est pas surprenante, puisque la chasse est interdite à Genève depuis dix ans. Néanmoins, on a vu s'ouvrir de plus en plus de stands de tir, et ce sport est à l'honneur dans de nombreuses entreprises, au même titre que le football.

Et les femmes, comment se situent-elles face aux armes ? Eh bien, si elles sont nombreuses dans les clubs de tir à

l'arc, il semble qu'elles soient plus réticentes face aux armes à feu. Peut-être parce que ces dernières restent étroitement associées à l'idée de violence ?

« Pas du tout », vous répondra Hélène Leutenegger, une passionnée de tir, aussi bien au pistolet qu'au fusil. « Pour moi, l'arme à feu est un ustensile comme un autre, comme un couteau de cuisine par exemple. La violence est derrière la personne qui l'utilise, pas derrière l'instrument. Par exemple, en Suisse, il y a bien moins d'agressions qu'en France. Pourtant, dans notre pays, tout citoyen possède à la maison une, voire deux armes, alors qu'en France la réglementation est bien plus stricte. De même, aux Etats-Unis, le taux d'agression est nettement plus élevé dans les états où la réglementation est plus stricte. Cela est dû, je pense, à un effet de dissuasion. On hésite peut-être à attaquer une personne qui est susceptible de porter une arme ».

FS : Comment en êtes-vous venue à pratiquer ce sport ?

HL : J'ai toujours aimé les arts martiaux, mais pour une femme, il y a 20 ans, il était difficile d'être admise dans les clubs. Puis j'ai épousé un collectionneur. Il m'a emmenée avec lui sur les stands de

tir. Il est difficile pour une femme d'entrer dans ce sport sans point d'appui. Au début, il est vrai, j'étais un peu réticente, mais on s'habitue très vite.

FS : Est-ce que les femmes sont nombreuses à fréquenter les stands de tir, ou bien est-ce qu'elles restent une minorité ?

HL : Elles restent une minorité. Par exemple, il existe des sociétés pour les collectionneurs et là elles ne sont pratiquement pas représentées. En revanche, elles commencent à fréquenter les autres stands de tir. Elles préfèrent en général le fusil, parce que c'est une arme plus précise, plus lourde mais plus facile à utiliser, parce qu'avec un fusil on tire couché ; l'arme est mieux tenue qu'avec un pistolet. Et puis, il ne faut pas oublier que les stands de tir sont des lieux de rencontre, ils favorisent les contacts humains, les échanges.

FS : Malgré cela, les femmes ont tendance à les boudre...

HF : Peut-être parce que les femmes n'aiment pas utiliser ce qui pourrait nuire. En général, soit elles acceptent totalement les armes, ce qui est mon cas, soit elles les refusent parce qu'elles ne peuvent s'empêcher de faire l'association arme-violence. Pour moi, c'est un jeu, dès que j'étais sur un champ de foire, je me précipitais sur les fusils.

Quand on collectionne des armes, le problème peut venir des enfants. Il est difficile de les tenir hors de leur portée. Pourtant, avec mes deux fils, je n'ai aucun problème, les armes ne sont pas tabous. Pas d'interdit, alors pas de tentation. En revanche, je dois faire attention quand ils invitent des copains à la maison...

Du jeu au drame, il n'y a qu'un petit pas. Fort heureusement, peu de gens le franchissent, mais chacun des tristes faits divers qui alimentent la presse est une exception de trop. La prévention commence par l'éducation. Il faudrait expliquer aux enfants que le temps des cow-boys est révolu et que de jouer avec un colt d'un air désinvolte ou de faire un carton sur une gare peut très mal se terminer.

Mais est-il vraiment possible de surmonter l'association arme-violence, d'évacuer le potentiel émotionnel inscrit — et pour cause ! — depuis la nuit des temps dans le maniement des armes ? Peut-être est-il vrai, comme le disent certains, qu'il ne servirait à rien de réglementer l'achat de façon trop stricte, ou de faire comme si elles n'existaient pas.

Il n'en reste pas moins que les armes restent objectivement des engins potentiels de mort, et qu'il faut y réfléchir quand on s'interroge sur leur droit de présence dans la cité.

Marina Demierre

FAIRE LE P.O.I.N.T. A NEUCHATEL FEMMES ET CHOMEURS : MEME COMBAT

C'était dans l'air depuis 1982. D'entente avec les animatrices des groupes ORPER (Groupe d'orientation personnelle), le Centre de liaison des sociétés féminines émettait le vœu que soit créé dans le canton de Neuchâtel un centre de préparation à la réinsertion professionnelle, du type de ceux qui existaient dans d'autres cantons romands.

En novembre 1983, un groupe de réflexion planche sur le sujet et, un an plus tard, une commission reçoit un mandat pour concrétiser le projet. Ne reste plus qu'à faire... le P.O.I.N.T. — le Centre de préparation à une orientation et à une insertion nouvelle dans le travail. Pour se présenter au public et aux autorités sous une forme suffisamment structurée, c'est celle de l'Association qui a été retenue.

C'est ainsi que les membres du comité et du groupe d'animation (une douzaine de femmes en tout) ont permis l'ouverture du Centre P.O.I.N.T. le 26 août dernier.

LES CHOMEURS AUSSI

Les objectifs du Centre ? Offrir un programme de stages pour des personnes sans emploi ou en reconversion professionnelle. Car le projet initial — axé uniquement sur le travail des femmes — y a gagné en ampleur face aux coups de boutoir de la récession économique. Le Centre accueillera également chômeurs et chômeuses dans ses stages. Il ne s'agit nullement, dans ce cas, de faire concurrence aux cours organisés par l'Etat pour les victimes du chômage ; ceux-ci, de conception fort différente, servent d'abord à une remise à jour des connaissances de base et de technique professionnelle.

Alors que les stages P.O.I.N.T. inviteront davantage les participants à reconsidérer leur situation, à travers un travail de groupe qui devrait leur permettre par l'échange d'expériences de se mieux situer, de mieux saisir leurs besoins et leurs moyens, de se sentir moins démunis face aux problèmes à affronter et aux démarches à entreprendre.

Outre la récolte d'informations pratiques en tous genres sur le marché de l'emploi, les possibilités de nouvelles formations et de recyclage, les droits des chômeurs ou la recherche d'emploi...

TROIS TYPES DE STAGES

Un premier stage de cette sorte a déjà démarré en septembre à Neuchâtel, en collaboration avec des services et des associations existantes. Il représente quelque 145 heures de travail en commun réparties sur trois semaines.

Un autre stage, destiné celui-ci, aux femmes souhaitant retravailler après une interruption plus ou moins longue débutera le 28 octobre, étalé sur sept semaines dont deux en milieu professionnel. Il s'agit d'abord d'y mettre en évidence les ressources personnelles des participantes, de leur redonner confiance en leurs moyens, de leur découvrir peut-être de nouvelles options, tout en leur offrant un maximum d'informations sur le marché du travail et la manière de s'y intégrer.

Tout comme pour le stage pour personnes sans emploi, une orientation professionnelle individualisée peut être demandée.

Au début de l'année prochaine, un stage pour personnes sans emploi et un stage selon une troisième formule (« Stage changement de cap ») pourront être suivis à La Chaux-de-Fonds.

UN VIDE COMBLE

Avec un budget de quelque 30 000 francs, l'Association P.O.I.N.T., sous la présidence de Mme Christine Guy, juriste, entend rester financièrement indépendante. On espère, toutefois, une contribution des pouvoirs publics à titre de soutien et une aide indirecte par le biais de l'assurance-chômage ; la finance de participation des chômeurs qui bénéficient de ses prestations devrait pouvoir être prise en charge par celle-ci.

On attend donc avec intérêt l'évaluation des premiers stages pour voir s'ils correspondent bien aux objectifs fixés et à ce qu'en attendent ceux qui les suivent. En tous les cas, le Centre P.O.I.N.T. représente un instrument indispensable à un canton comme celui-ci, en pleine mutation économique et technique depuis une dizaine d'années. Pour les femmes aussi, il sera ce lieu d'échanges privilégié autour du monde du travail dont elles sont encore trop souvent les « parentes pauvres ». — (alg)

Centre P.O.I.N.T., rue des Bercles 5, 2000 Neuchâtel. 038/ 25 76 40. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 11 h. 30, avec ou sans rendez-vous.